

Compte-rendu du conseil d'établissement de l'École Élan

Du mercredi 27 octobre 2021

PrésencesDirection : Nathalie BourgetReprésentant.e.s des parents : Charlotte Héau, Carole-Anne Gascon, Annabelle Guérette, Victoire Bessette, **Mireille Signori**, Marc-André BélangerReprésentant.e.s des enseignant.e.s : Marie-Josée Latour, Evelyne Gauvin, Pascal Dufour, Llsa GagnonInvité.e.s : Marélyne Poulin, Philippe Gauvin, Sébastien Anselmo

1. Adoption de l'ordre du jour 18h30

Lecture individuelle de l'ordre du jour

*Proposé par Victoire Bessette
Appuyé par Annabelle Guérette
Adopté à l'unanimité*

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre 18h35

- a. Secrétaire
Marc-André Bélanger
- b. Gardien de temps
Marie-Josée Latour

*Il est proposé de nommer les deux personnes suggérées.
Proposé par Carole-Anne Gascon
Appuyé par Evelyne Gauvin
Adopté à l'unanimité*

3. Question du public 18h45

Question d'un parent : Mandat du comité Communication – Où en sont les démarches pour la tenue d'une Assemblée? Pour déposer la politique de communication et le point de la Fondation.

Réponse : Une Assemblée générale en septembre. Pour l'Assemblée consultative, sera à déterminer pour proposer des dates. La date est à venir. Pour la Fondation, sera abordé plus loin dans l'ODJ.

Question d'un parent : Nous ne souhaitons pas mettre de pression, mais simplement nous assurer d'un faire un suivi. Question : Le comité Cour d'école attend un échéancier

depuis longtemps, sans en avoir obtenu. Est-ce possible d'avoir un échéancier? Pour l'arrêt, la reprise, bref une prévision.

En période d'arrêt des travaux, est-ce possible de retirer le matériel pour augmenter l'espace dédié aux enfants? Est-ce que la CSSDM est impliquée?

Depuis la plateforme Mozaïk, il y a une terminologie très précise. Après un retard dû à un test Covid demandé par l'École, le retard est noté comme injustifié.

Réponse : Il existe un échéancier, mais la direction ne l'a pas sous la main actuellement. Tentera de mettre la main dessus rapidement pour le diffuser. Les travaux avancent bien selon la CSSDM. Pour les matériaux, semble peu probable de les déplacer, mais une demande sera faite à « Infotravaux ».

Pour le retard, communiquer avec la secrétaire pour le modifier, car un nombre d'absences non justifiées engendre un suivi. Il existe aussi des formations sur le Portail pour les parents.

4. **Membre invitée : Marélyne Poulin (référentiel pédagogique)** 19h15
Présentation du référentiel pédagogique. Marélyne Poulin (voir document de présentation).
Présentation du profil de Marélyne pour connaître son bagage.
Ce référentiel est issu d'un besoin de mieux connaître la pédagogie Freinet. La pandémie est venue questionner l'approche et plusieurs activités se sont perdues dans les deux dernières années, notamment des formations sur le passage du primaire au secondaire ou l'apprentissage de l'écriture dans la pédagogie Freinet. Le référentiel servirait de document de base pour connaître et transmettre cette approche pédagogique.
Le référentiel permet aussi de clarifier ce qui est de la pédagogie Freinet et ce qui est du modèle « école alternative » (RÉPAQ).
Une parent mentionne que ce sont des formations forts utiles.
L'équipe-école travaille sur sa mise à jour. On présente les avancés des travaux. Ce travail est une longue démarche, particulièrement pour bien le faire. Elle comprend des allers-retours, car il ne s'agit pas d'un travail fait par un petit groupe qui propose ensuite d'adopter le résultat.
Ce référentiel servira aussi à mieux étayer le site internet pour que les familles soient mieux informées de la pédagogie Freinet.

On sent que la démarche est accueillie favorablement.

5. **Revue et adoption du procès verbal de la rencontre du CÉ du 21-09-2021** 19h30
Lecture du PV une page à la fois. Les membres sont invité.e.s à mentionner s'il y a des choses à corriger avant adoption.

En mentionne que l'on avait mentionné lors du dernier CÉ que l'on ne mettait pas les noms au PV.

Une membre du CÉ mentionne avoir de la difficulté à retrouver les documents par la plateforme Teams. Demande à ce que les documents soient envoyés par courriel.

On mentionne que les documents sont disponibles au public via le site internet.

Pour les notes, lorsqu'il y a un suivi ou une tâche prise par une personne, il serait bien d'avoir le nom de la personne. On s'informerait s'il est possible, légalement, de mettre ces noms.

Suggestion d'utiliser les initiales des personnes comme compromis

Retrait d'un nom comme invitée (p.1), car la membre était connectée à un autre compte.

Il est mentionné que le PV du dernier CÉ est déjà disponible alors qu'il n'est pas encore adopté.

Le point 8, demande de précision sur la formulation par rapport au compte-rendu de l'AG du 15 septembre 2021. Dans l'énoncé, on mentionne l'année 2021, mais dans les documents envoyés au CÉ, il s'agit de celui du 15 septembre 2020.

Il est proposé de remplacer la phrase « La directrice affirme que le compte-rendu de l'AG n'a pas été reçu, son adoption sera faite l'année prochaine. » par « La directrice affirme que le PV de l'AG du 15 septembre 2021 sera adopté l'année prochaine à l'AG de septembre 2022 » au point 8 de la page 4.

Proposé par Evelyne Gauvin

Appuyé par Carole-Anne Gascon

Adopté à l'unanimité

Il est proposé que les coquilles vues soient envoyées à Evelyne pour correction.

Proposé par Marc-André Bélanger

Appuyé par Evelyne Gauvin

Adopté à l'unanimité

Il est proposé d'adopter le PV

Proposé par Victoire Bessette

Appuyé par Carole-Anne Gascon

Adopté à l'unanimité

6. Revue et adoption du procès verbale de l'AG de septembre 2020

19h40

Il est proposé de reporter le point lors du prochain CÉ

Proposé par Marie-Josée Latour

Appuyé par Llsa Gagnon

Adopté à l'unanimité

7. Sorties extérieures

19h50

Lecture de l'article de la LIP relatif aux sorties.

Question : Y a-t-il une liste de sorties à approuver aujourd'hui.

Réponse : Il n'y a pas de liste aujourd'hui à approuver.

Dans les habitudes de l'Élan, les sorties sont affichées sur un tableau présenté au CÉ, mais leurs approbations n'ont pas à être faites à l'avance. Les sorties sont entérinées d'office. Il est suggéré de poursuivre ainsi.

Il est proposé que les sorties près de l'école (parc, bibliothèque, etc.) soient préapprouvées et que les plus grosses sorties soient approuvées par le CÉ. On mentionne que les sorties qui impliquent des frais devraient être approuvées par le CÉ.

Proposé par Victoire Bessette

Appuyé par Carole-Anne Guérette

Adopté à l'unanimité

Pour les plus grosses sorties, la direction proposera un calendrier pour approbation lors d'un prochain CÉ.

8. Comités et implication parentale

20h00

Il y a une réflexion sur l'utilisation du TEAMS pour l'implication, car chaque parent a un compte. Il pourrait y avoir une formation offerte sur son utilisation.

On invite le Comité communication à contacter le CÉ avant la prochaine Assemblée consultative pour mettre de l'avant les préoccupations.

Le site pourrait être plus clair pour les informations des différents comités, l'idée est lancée.

On soulève les enjeux des communications entre les parents et les comités.

Le travail sur le référentiel devrait aider les comités et l'implication des parents.

Il est mentionné qu'il y a beaucoup de sources d'informations (Wapiti, la Placote, Communauté FB), mais rien de centralisé.

Un des défis est le maintien de la participation et la motivation dans les comités.

9. OPP (organisme de participation parentale)

20h10

Dans le fonctionnement de l'Élan, il n'y a pas l'habitude d'y avoir d'OPP.

La direction mentionne qu'il lui faudrait un.e représentant.e, sans que ce soit une obligation légale.

Les comités font office d'OPP.

Suggéré d'avoir plus d'informations sur cette nécessité.

10. Mot de la direction

20h20

a. Suivi de la situation liée à la Covid-19

Il y a eu plusieurs cas de Covid. Ça touché 2 groupes, presque 3. Le CSS a placé un groupe en prévention afin d'éviter qu'il y ait plus de cas dans l'école. La

communication avec la DSP était longue et fastidieuse, d'où le retrait préventif d'une classe.

Le traçage a créé beaucoup de confusion dans la communauté.

Au niveau légal, l'école doit envoyer une communication, mais il y a plusieurs choses qui doivent rester confidentielles.

Au niveau du SDG, on tend à circonscrire les groupes pour éviter des éclosions.

Les parents sont super collaboratifs. Il faut tout de même surveiller les fratreries et sorories. La direction invite les parents à lui communiquer pour avoir des précisions sur les mesures mises en place.

Le comité Covid, appel à la patience vis-à-vis la co-pédagogie. Des directives devraient sortir la semaine prochaine (elles ont été repoussées d'une semaine). Dans d'autres CSS, les parents sont impliqués dans les écoles, on attend toujours pour l'Élan.

On soulève un enjeu dû à la confidentialité pour les familles ayant plusieurs enfants à Élan, car la lettre mentionne qu'un des enfants a été en contact avec un cas. C'est difficile de savoir de quel enfant il s'agit.

On suggère de contacter la secrétaire pour plus de précision sur le groupe de quel enfant est touché.

Pour les élèves en isolement, l'enseignement offert en ligne peut être offert par un.e prof qui n'est pas titulaire de l'élève. Information à valider ce jeudi.

Est-ce que cette information sera communiquée via le Wapiti ou une Placote? Oui!

Suggestion : est-ce que les profs peuvent offrir des moments en ouvrant leur caméra en classe pour y assister à distance. Formule hybride. Peut être suggéré, mais ne peut pas être imposé aux profs. Il s'agit aussi d'une pression qui peut retomber sur les épaules du/de la prof. Ça demande beaucoup d'adaptation et c'est demandant.

b. Régie interne

Question : est-ce que la régie interne a été faite au dernier CÉ?

Il devra être complété pour le prochain CÉ. Tous les membres devront en prendre connaissance et ajouter des commentaires.

Il est proposé que les membres du CÉ ajoutent leurs commentaires directement sur une version Drive.

La direction et la présidente de CÉ travailleront une proposition de régie interne du CÉ.

On soulève le problème qu'il existe deux documents au même nom « Régie interne » de l'école et « Régie interne » du CÉ.

Il est proposé de faire un CÉ extraordinaire pour travailler la Régie interne du CÉ.
On mentionne qu'il faut tout de même un quorum, sinon la rencontre serait considérée comme une de travail afin de proposer une Régie interne pour adoption.
Proposé par Carole-Anne Gascon
Appuyé par Annabelle Guérette
Adopté à l'unanimité

- c. Orthophoniste
Une nouvelle orthophoniste, Émilie Boivin, engagé à 2 journées et demie semaine. Elle a rencontré l'équipe-école.
- d. Fondation
Avant, le CÉ faisait partie de la Fondation, mais dans les règles il faut un CA indépendant du CÉ. Donc d'autres membres que ceux et celles du CÉ. Un dossier à suivre.
11. **Mot du SDG** 20h40
On mentionne que c'est maintenant le SDG qui surveille les récréations.
12. **Mot des enseignants** 20h50
Une belle expérience à Élan. La tente à compte s'était installée dans le gymnase. Il s'agit d'une structure gonflable et les enfants y entraient comme dans la tête d'un compteur. Une expérience immersive. C'est une belle chance de l'avoir eu à l'école, en plus d'être gratuite.
- Les profs ont survécu.e.s à la première éclosion.
- Les enfants sont bien excité.e.s par l'Halloween. Il y a une partie de type Clue pour l'occasion. Les élèves embarquent dans le jeu. Le scénario est super hot. Toute l'équipe de l'école a embarqué. Les personnes impliquées dans le comité Halloween aiment les commentaires entendus.
- Bienvenue Nathalie à Élan.
13. **Désignation du prochain secrétaire** 21h00
Llisa Gagnon se propose.
14. **Levée du conseil** 21h05
- | |
|---|
| <i>Marie-Josée Latour</i>
<i>Evelyne Gauvin</i>
20h57 |
|---|